

Le cœur du Sabot

La lettre aux adhérents du Conservatoire

Juillet 2012 - Décembre 2012

N°11



erve Naturelle
L DE LOIRE

Loire : un fleuve architecte
paysage.

ne réserve naturelle
pour protéger, gérer et
découvrir.

Afin de garantir le maintien de ce patrimoine naturel exceptionnel, le secteur le plus représentatif et le plus riche de la région a été classé en réserve naturelle nationale en 1986.

Cette gestion est confiée aux deux Conservatoires d'espaces naturels des régions Bourgogne et Centre et placée sous la responsabilité du préfet de la Nièvre. Un comité local, représentatif de tous les acteurs concernés (Etat, locaux, administrations, usagers, associations) participe aux choix des actions à mener.

Vous êtes sur un espace naturel protégé, merci d'en respecter le règlement.

Attention !

- Ne pas se promener en groupe de plus de 10 personnes.
- Ne pas se tenir debout sur les rochers, ne pas marcher sur les végétaux.
- Ne pas se tenir debout sur les rochers, ne pas marcher sur les végétaux.

Installation d'un panneau sur la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire - N. Pointecouteau - CENB

SOMMAIRE

- Page 2 : **Actualités**
- Page 3 : **Pôle gestion des sites**
- Page 11 : **Pôle territoires et réseaux**
- Page 16 : **En bref...**

ACTUALITÉS



PARTENARIAT



Cinq ans après le changement du mode de gouvernance du Conservatoire, impliquant fortement les six associations membres de droit du deuxième collège, le Conseil d'Administration a souhaité reposer les champs d'actions et de compétences entre les structures dans le paysage de la préservation de la biodiversité, cœur de métier de l'association. Le 23 janvier 2013 a été signée une convention entre le Conservatoire et la Société des Sciences Naturelles de Bourgogne pour entériner le partenariat et les collaborations entre les deux structures. Cette signature marque le début d'une longue série puisqu'en 2013, des conventions de cette nature seront engagées avec tous les membres du second collège du Conseil d'Administration du Conservatoire. À terme, il s'agira de renforcer les partenariats avec les membres associés du quatrième collège.

Les deux présidents, Jean Vallade et Daniel Sirugue signent la convention de partenariat. « Tous ensemble pour préserver la biodiversité ». ▶

CALENDRIER DES VISITES

Le traditionnel calendrier des visites du Conservatoire est disponible en papier sur demande. Il est également téléchargeable sur notre site internet et le contenu de toutes les visites est détaillé dans l'agenda en page d'accueil.

www.cen-bourgogne.fr



H. Ménélor - CENB

POUR NOUS CONTACTER

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Fényay

www.cen-bourgogne.fr

Tél. 03 80 79 25 99

contact@cen-bourgogne.fr

Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc

11 bis, rue Ferdinand Gambon - 58150 Pouilly-sur-Loire

reservenaturelle-boisduparc@orange.fr

Tél. 03 86 39 31 32

Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle

Maison de la Réserve - Pont Seille - 71290 La Truchère

truchere@espaces-naturels.fr - Tél. 03 85 51 35 79

Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

11 bis, rue Ferdinand Gambon - 58150 Pouilly-sur-Loire

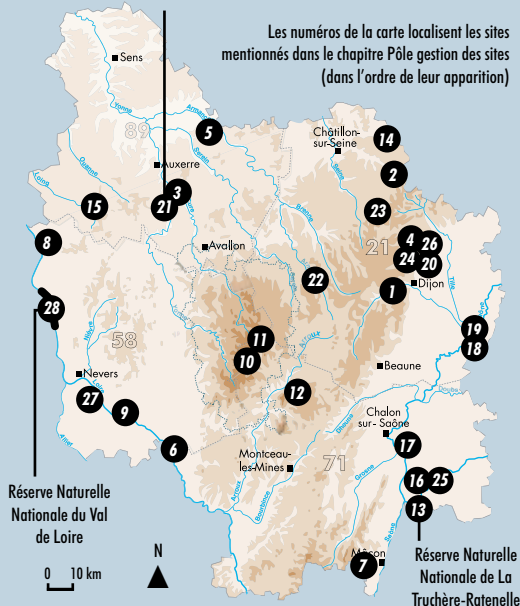
reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Tél. 03 86 39 05 10



Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc

Les numéros de la carte localisent les sites mentionnés dans le chapitre Pôle gestion des sites (dans l'ordre de leur apparition)



concernent principalement le marais de la Bussière-sur-Ouche afin de remettre en place du pâturage.

Marais tufeux du Châtillonnais (2)

Entre Lignerolles et Cussey-les-Forges, 12 marais tufeux (64 ha environ) ont fait l'objet d'un plan de gestion. Ils abritent des plantes plutôt montagnardes, très rares en plaine dont deux protégées au niveau national et sept au niveau régional. Des espèces faunistiques patrimoniales ont de plus été recensées comme l'Azuré des mouillères et le Sonneur à ventre jaune. Les objectifs sur ces sites visent à rétablir un bon fonctionnement hydraulique et à éliminer les résineux plantés.



Marais du Fourneau à Essarois

G. Doucet - CENB

Le Pôle gestion des sites a déployé, au cours du deuxième semestre 2012, des actions techniques et scientifiques pour la préservation des milieux naturels : opérations de débroussaillage, travaux d'entretien, suivis scientifiques, études, inventaires, sensibilisation du public, etc.

Voici un bilan des actions mises en œuvre sur les sites du Conservatoire et sur les trois Réserves Naturelles Nationales.

PLANS DE GESTION MULTI-SITES

Rappel : Dans un souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques proches sont regroupés en Entité Cohérente de Gestion (ECG) ou Multi-Sites et font l'objet d'un seul et même document de gestion.

Pelouses de la Vallée de l'Ouche (1)

Ce document réalisé en 2012 fait ressortir que les trois sites considérés dans cette entité (Fontaine aux Fées à Talant, Balcon de la Verrerie à Velars-sur-Ouche et Marais des Échalottes à La Bussière-sur-Ouche) sont globalement en bon état de conservation et qu'ils présentent un cortège floristique remarquable avec six espèces protégées en Bourgogne. Des opérations de restauration

Pelouses des Vallées de l'Yonne et de la Cure (3)

De Cravant à Fontenay-près-Vézelay, 18 sites du Conservatoire ont été regroupés en une seule entité cohérente de gestion, au vu de leurs problématiques communes afférentes aux pelouses calcaires, éboulis, falaises, forêts. De multiples richesses patrimoniales ont été diagnostiquées : la faune, la flore mais aussi les vestiges archéologiques et la géologie. L'une des problématiques majeures de ce territoire réside dans la fermeture des pelouses sèches peu à peu abandonnées. Pour y répondre, la mise en place d'un pâturage est envisagée.

Pelouses de la Vallée de la Tille (4)

Le diagnostic écologique a été achevé sur cette entité (Marcilly-sur-Tille et Is-sur-Tille) permettant d'aborder les objectifs et mesures de gestion à mettre en place. Les actions de restauration et d'entretien des pelouses calcaires et celles de sensibilisation ciblant les habitants et usagers ont été définies en concertation avec les communes propriétaires des sites.



Pôle gestion des sites

AUTRES PLANS DE GESTION

Notice de gestion

de la plus grande héronnière icaunaise (5)

Une convention lie le Centre Hospitalier de Tonnerre et le Conservatoire depuis 1994 afin de protéger ce site majeur pour la reproduction du Héron cendré dans l'Yonne. Le « Bois de la Garenne », sur la commune de Villiers-Vineux (89), se caractérise par une chênaie-charmaie qui a déjà hébergé plus de 100 nids d'ardéidés. La rédaction de cette notice de gestion a permis de faire le point sur « l'état de santé » de cet écosystème. La libre évolution de la forêt permettra de maintenir la quiétude de la héronnière et d'augmenter le degré de naturalité de ce boisement.

Élaboration d'une notice de gestion sur le Marais de Jean Petit à Cronat (6)

Situé dans la Sologne bourbonnaise, à l'ouest du département de la Saône-et-Loire, ce vallon tourbeux pâturé de 7,5 ha est caractérisé par des landes, des prairies et des dépressions tourbeuses très rares en Bourgogne. Ces milieux encore très bien conservés hébergent des plantes à forte valeur patrimoniale : Rossolis intermédiaire, Scirpe à nombreuses tiges, Bruyère à quatre angles, Rhynchospora brun, Spiranthe d'été, Petite utriculaire, etc. En 2012, une notice de gestion a été réalisée pour dresser un bilan de l'état du site et des enjeux de conservation, proposer différentes actions de gestion permettant de maintenir et de suivre les habitats naturels et les espèces (adaptation des périodes de pâturage, recrussement de gouilles, suivi scientifique, etc.) et de mieux connaître le fonctionnement hydro-pédologique du système tourbeux.

SUIVI DES SITES

Bilan de la gestion sur les sites du Mâconnais (7)

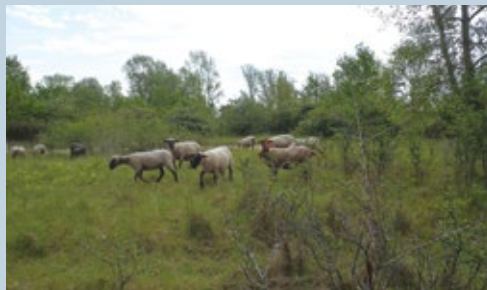
Les pelouses du Mâconnais abritent une flore et une faune à l'influence méridionale marquée (comme le Silène d'Italie en limite nord de son aire de répartition). Au cours des dernières décennies, l'abandon du pâturage ou de la fauche et l'enrésinement ont provoqué une forte régression des pelouses au profit de la buxaie. Depuis près de 15 ans, le Conservatoire et ses partenaires,

dont des agriculteurs, interviennent sur ces sites pour rouvrir ces milieux en rétablissant de la fauche ou du pâturage. En 2012, quatre sites ont fait l'objet d'un bilan de la gestion mise en place.

- Au niveau du Bois des Fées à Leynes, la fauche des pelouses sommitales est très satisfaisante mais les landes et les pelouses à l'ouest du site auraient besoin d'opérations de restauration.
- Sur la Roche de Solutré, le pâturage équin donne de bons résultats sur les pelouses avec une mosaïque de milieux intéressants.
- Sur la Roche de Vergisson, le bilan à N+10 de l'opération de lutte contre le buis a démontré la possibilité de restaurer des pelouses sur des secteurs de buxaie relativement dense.
- Les opérations de broyage menées au début des années 2000 sur le Mont Sard ont permis de doubler la surface en pelouse. Un pâturage ovin sur environ 6 ha a été mis en place cette année. Un projet de Mesure Agri-Environnementale territorialisée devrait permettre de conforter l'installation du pâturage sur ce site.

Suivi du pâturage sur les Brocs (8)

Premier site ligérien pour le département de la Nièvre géré par pâturage ovin, le site des communaux « Les Brocs » a accueilli pour la deuxième année consécutive Bernard Girard, éleveur-berger, et son troupeau. Les premiers résultats du pâturage sont très positifs. Cette gestion cadrée par un contrat Natura 2000 sera reconduite en 2013 et 2014.



Brebis sur le site « Les Brocs »

Suivi de la dynamique de la pelouse de Maison rouge (9)

Un hersage avait été effectué en 2003 sur un secteur du site de Maison rouge (Sougy-sur-Loire, 58) afin de développer des stades pionniers de pelouses. Un relevé floristique a été réalisé sur cette



zone pour mesurer l'efficacité de la mesure dix ans après. Les résultats sont concluants : une belle pelouse pionnière sableuse s'étend sur quelques centaines de mètres carrés.

Suivi de la Bourdaine à la Croisette (10)

Le Conservatoire intervient depuis trois ans afin d'épuiser les cépées de Bourdaine sur ce complexe tourbeux. Après différentes méthodes d'écorçage, des coupes ont été testées en 2011. Des rejets importants entre le sol et la section de coupe ont été constatés. Une nouvelle intervention de coupe sous le collet a donc été effectuée l'été 2012.

Odonates des bords de Loire (8 et 9)

Sur une partie de l'entité de gestion « Méandres de Loire », un inventaire des odonates a été mené, ciblant les différentes espèces de gomphes (libellules jaune et noir de bords de rivières). Le suivi a porté principalement sur les exuvies, c'est-à-dire les restes de mues des larves de libellules après leur transformation en adultes. La détermination de 200 exuvies a permis de confirmer la reproduction du Gomphes serpentien (cf. photo du haut) sur les sites.

TRAVAUX DE GESTION ET D'ENTRETIEN

Pour la Cellule technique, les mois de juillet à septembre riment souvent avec l'entretien courant de l'ensemble du réseau de sentiers aménagés pour la découverte : entretien des équipements, des linéaires et des abords proches, coupe d'arbres, débroussaillage, etc. À compter d'octobre, la période de reproduction de la faune et de la flore étant passée, « l'artillerie » peut être ressortie.

L'été indien a permis d'accéder à l'ensemble des sites en zones humides, plus portants à cette époque. Des travaux manuels ont eu lieu notamment sur les Prés des Vernois à Gien-sur-Cure (11). Un lot d'épicéas colonisant le centre de la tourbière a été cerclé pour éviter l'essaimage, et un travail conséquent sur des boulaies et saulaies a pu également être mené pour rouvrir le milieu. Même « sanction » sur la Tourbière de la Croisette à Rousillon-en-Morvan (10) où des travaux de coupe de bourdaines et de bouleaux ont pu être menés dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Quelques travaux moindres de débroussaillage ont aussi été réalisés sur le Marais de Jean Petit à Cronat (6).

Petit répit dans la restauration et l'entretien des sites, place aux nouveaux aménagements. Deux nouveaux tronçons de sentiers sur pilotis, accessibles aux personnes à mobilité réduite, ont vu le jour. Le premier sur la Tourbière de Fontaine Sainte à Saint-Sernin-du-Bois (12) et le second sur la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère - Ratenelle (13).



C. Diaz - CENB

La Tourbière de Fontaine Sainte

Retour sur les zones humides, cette fois-ci avec le tracteur, pour la dernière phase d'entretien de la ripisylve du marais de la Gorgeotte à Lignerolles (14). Suppression d'arbres et débroussaillage ont permis de redonner vie à la rivière. Des zones sans intervention ont été maintenues pour obtenir des habitats hétérogènes.

Depuis les limites de la Haute-Marne, direction la Puisaye. La campagne de broyage de la végétation a démarré par les Marais de la Vallée du Branlin et s'est poursuivie sur le Marais des Bressus, sur les Prairies du Cloriot et sur Pont Jacquin autour de Saint-Sauveur-en-Puisaye (15).

De retour en Saône-et-Loire, l'entretien des cariçaies et mégaphorbiaies des Prairies d'Huilley-sur-Seille (16) a été effectué dans le cadre d'un contrat Natura 2000 de broyage triennal, comme pour les prairies voisines d'Ouroux-sur-Saône (17), pour lesquelles le broyage a été complété par l'entretien des accès.

Ensuite, direction la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (13). Au programme, évacuation des chênes rouges abattus en début d'année au sein des dunes. Plusieurs dizaines de stères de bois « indésirable » serviront désormais à chauffer la Maison de la réserve !



Pôle gestion des sites



Débroussaillage

En l'absence de solution pastorale pour entretenir la prairie dunaire, un travail de broyage en mosaïque a été réalisé, en concentrant les actions sur les arbustes et les épineux.

Le protocole de lutte contre la Fougère aigle, espèce invasive, a été poursuivi avec un programme de fauche manuelle régulière.

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec RTE (Réseau de transport d'électricité) sur ce site, les travaux d'entretien obligatoires sous la ligne à haute tension ont été effectués par le Conservatoire à la place de RTE. Ce partenariat vise à mener une gestion plus régulière et moins lourde, en adéquation avec les objectifs de la réserve et ceux liés à la sécurité de l'ouvrage.

Les interventions d'entretien se sont poursuivies sur les Monts du Mâconnais, notamment sur le Mont Sard à Bussières (7), où un broyage a été effectué dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Retour en Côte-d'Or pour la dernière opération de broyage en milieu humide : broyage triennal sur le Marais des Petites Rotures à Samerey (18) puis sur le Pré Champ Levet à Tillyenay (19). Un second passage sur les Pelouses de Spoy (20) a aussi été réalisé suite à la restauration du site en 2011.

Débroussailluses, tronçonneuses et autres outils manuels sont ensuite allés s'attaquer à l'entretien des pelouses mésophiles de la Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc (21). Les derniers panneaux d'interdiction de prélèvements sur ce site ont aussi été posés.

Retour les pieds dans l'eau dans le cadre du programme Réseaux Mares de Bourgogne. Sur la commune de Beurizot (22), sept

mares de prairies sur terrains privés ont été restaurées en décembre, dans le cadre d'une convention avec le propriétaire et l'exploitante agricole locataire. Au programme : curage, réaménagement, reprofilage de berges en pente douce, mise en défens, etc. Le tout offrira un accueil des plus luxueux pour les amphibiens dès la prochaine saison !

Parallèlement à toutes ces interventions, un programme plus pédagogique et participatif a été mis en place. Un chantier - nature au cirque de la Coquille à Etalante (23) a permis de débroussailler les fortes pentes sur lesquelles les ligneux s'implantent, en complément du travail déjà effectué en partenariat avec le LEGTA (Lycée d'enseignement général et technologique agricole) de Quétigny et des élèves en formation. Le lycée forestier du Velet est venu participer à des opérations de gestion sur le Marais du Bois de la Manche à Saint-Sernin-du-Bois (12), le tout agrémenté d'une découverte du site et de ses enjeux.

Enfin une dernière opération, d'envergure cette fois-ci, a mobilisé une trentaine de bénévoles du groupe Holcim dans le cadre d'une journée nationale « solidarité de l'entreprise » pour le débroussaillage des Pelouses sèches de Savigny-le-Sec (24).

EQUIPEMENTS SUR LES SITES

Ouroux-sur-Saône : le sentier fait peau neuve (17)

Le sentier de découverte des Prairies alluviales d'Ouroux-sur-Saône a fait l'objet d'un « toilettage » : nouvelles balises à l'effigie de la Fritillaire pintade et révision du panneau d'accueil. Le sentier met désormais en avant des mares restaurées sur le site.

Sentier de Ménetreuil (25)

2012 marque une première étape dans la restauration de ce sentier fortement dégradé avec la réalisation d'un diagnostic écologique et un bilan du matériel d'interprétation. Des propositions d'aménagement permettront de rouvrir ce sentier, pour découvrir le Cuvré des marais et d'autres espèces des prairies humides bressanes.

De nouveaux panneaux sur le Mont de Marcilly (26)

En parallèle de la réalisation du document de gestion des « Pelouses de la Tille », les panneaux d'accueil du Mont de Marcilly ont

bénéficié d'une opération de rafraîchissement. Dès le printemps 2013, ils seront visibles sur le site.



Nouveau panneau d'accueil du Mont de Marçilly

GESTION DU FONCIER ET DÉMARCHES EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

L'animation foncière des sites Conservatoire se poursuit toujours activement afin de régulariser les conventions devenues caduques et de mettre en place de nouveaux partenariats sur des sites à forts enjeux. En 2012, 10 sites ont été concernés sur les départements de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire et la Nièvre. D'autre part, la prospection menée en partenariat avec la SAFER 58 (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) sur un ensemble de sites prioritaires pour la préservation des zones humides a permis l'acquisition de 72,50 ha sur la commune de Luthenay-Uxeloup (27).

RÉSERVES NATURELLES NATIONALES

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL DE LOIRE (28)

« Coup de jeune » pour les pelouses ligériennes

D'importants travaux de restauration (débroussaillage, broyage, coupe ou arrachage d'arbustes) et d'entretien par fauche des

pelouses et prairies sèches de bord de Loire ont été entrepris en octobre dans le cadre de contrats Natura 2000, sur les communes de Mesves-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire dans la Nièvre et La Chapelle-Montlinard dans le Cher. Ces travaux favoriseront également un meilleur écoulement de l'eau en cas de crue. Ils font suite à une première tranche de travaux réalisés en 2011 sur environ 7 ha et ont concerné 7 ha supplémentaires. Les suivis de végétation effectués durant le printemps-été 2012 semblent confirmer l'efficacité de ces premières actions de restauration et d'entretien.



Broyage des fourrés sur la pelouse de l'Île du Pont de la Batte à La Chapelle-Montlinard

Remise en état de fonctionnement de la Boire du Mazou

« La Plaque » à Mesves-sur-Loire est un grand bras mort situé entre la Loire et le ruisseau du Mazou (affluent de la Loire). Il présente un très fort intérêt écologique notamment pour la Bouvière, le Rubanier émergé ou le Crapaud commun. En étroite concertation avec la commune et avec l'accord des propriétaires privés, des travaux de restauration ont été menés cet automne : enlèvement de bouchons vaseux et d'arbres morts tombés en excès dans l'eau libre et limitant la connexion avec le Mazou, abattage d'une petite peupleraie de culture, etc. Ils permettront de redonner à cette zone son rôle de frayère. Au-delà des financeurs habituels de la réserve naturelle (État, Europe), ce projet a bénéficié du soutien financier de la Fondation du Patrimoine. Une partie des travaux a été réalisée par l'équipe de chantier d'insertion de la Communauté de communes du Pays Charitois.



Pôle gestion des sites

Sus à l'envahisseur sur les prairies d'Herry !

Le site des Saulières est composé de prairies sèches ou humides et de zones marécageuses accueillant notamment chauves-souris, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu et Cuivré des marais.

Malheureusement ce site, déjà colonisé par les pruneliers, aubépines, ronces et Robinier faux-acacia constitue un foyer important d'une espèce exotique envahissante : le Solidage glabre. Ceci pose problème pour la préservation des milieux ouverts du site mais aussi à une échelle bien plus large, la zone pouvant constituer un foyer source pour la propagation de cette espèce.

Des opérations de débroussaillage mécanique et de broyage avec exportation ont donc été mises en œuvre sur environ 13 ha. Le robinier a été soigneusement évité pour ne pas favoriser des repousses difficiles à contenir. Un relevé botanique a été réalisé avant travaux pour évaluer la surface des différents types de végétation et du solidage en particulier. Il s'agira de constater d'ici deux ans leur évolution. Un suivi ornithologique sera possible, des comptages annuels étant faits depuis 2003. Le secteur d'intervention fait partie intégrante des sites Natura 2000 « Vallée de la Loire et de l'Allier » et appartient au Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre depuis 1994. Les travaux engagés ont été financés par le biais d'un contrat Natura 2000. L'entreprise CIRADE Environnement a été retenue pour leur réalisation.

Suivi de nidification des sternes

Des niveaux d'eau élevés en début de saison découvrant peu de sites potentiels de colonie, une crue fin mai balayant la plupart des œufs et délogeant les adultes, puis une nouvelle petite montée d'eau début juillet... la nidification a été particulièrement difficile pour les sternes cette année. Sur la réserve naturelle, seuls 55 couples installés à Pouilly-sur-Loire ont pu élever leurs jeunes. C'était la seule zone de nidification sur près de 100 km de Loire entre Nevers et Briare. Comme chaque année, après consultation des acteurs locaux concernés (élus, pêcheurs, randonneurs nautiques), une interdiction temporaire d'accès a été prise par arrêté préfectoral et signalée par des panneaux.

De nouveaux panneaux d'information et de valorisation du patrimoine naturel

Treize nouveaux supports d'information ont été installés sur les sept communes concernées par la réserve naturelle. Des infor-

mations générales et pratiques sont présentées sur une première face, identique à tous les panneaux. Le verso permet de mettre en valeur certains éléments du patrimoine naturel spécifique à chaque commune de la réserve naturelle. Un espace d'affichage est également prévu pour des informations d'actualité. Les visuels de ces panneaux ont aussi été imprimés sur des bâches pour une utilisation en exposition temporaire (possibilité de prêt).

Faire découvrir la réserve naturelle

Après une année 2011 consacrée à la forêt alluviale, l'équipe de la réserve naturelle à cette année fait découvrir au public les zones aquatiques et humides : visites guidées sur la plus originale zone humide de la réserve naturelle (Les Vallées, commune de Courgues), découverte du Crapaud calamite, des libellules et demoiselles, des criquets et sauterelles des zones humides, du Castor d'Europe, conférences sur les poissons migrateurs et sur la Loutre d'Europe, etc. Pour la deuxième année consécutive, un chantier tout public a également été proposé pour lutter contre la jussie.



Chantier nature d'arrachage de la Jussie

N. Pointracouteau - CENB

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA TRUCHÈRE-RATENELLE (13)

Etude hydraulique de l'Étang Fouget

Afin de comprendre le fonctionnement hydraulique de l'étang, une étude qualitative a été engagée. Depuis le printemps, le bureau d'études BURGEAP établit des mesures et des prises de données sur l'étang marécageux. Ces relevés s'effectueront pendant un an et en plusieurs campagnes. Les principaux éléments attendus concernent les circulations internes et rôles des diffé-

rents aménagements, les apports de sédiments et les paramètres physico-chimiques. Cette étude aboutira à des préconisations de gestion et de conservation.

Aménagement de l'observatoire et du sentier de l'étang

Le sentier sur caillebotis donnant accès à l'observatoire a été totalement remplacé pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. De plus, l'observatoire a été aménagé pour les personnes en fauteuil. Des panneaux pédagogiques flambant neufs seront prochainement installés pour présenter l'intérêt de l'étang, les oiseaux et leurs milieux, les différentes espèces de canards et la dynamique naturelle des bords d'étangs.



S. Petit - CENB

Sentier sur pilotis

Bilan de la fréquentation des pêcheurs sur l'étang Fouget

Suite à la parution de l'arrêté préfectoral du 6 mai 2010 permettant de concilier les pratiques de pêche de loisir et la préservation du patrimoine naturel, un suivi de la fréquentation et des usages sur les rives de l'Étang Fouget a été réalisé. Le bilan, présenté au Comité Consultatif de Gestion de la réserve en septembre, souligne :

- une fréquentation stable des pêcheurs locaux,
- la disparition progressive des pêcheurs en groupes, souvent générateurs d'infractions,
- la nécessité de gérer les stationnements des véhicules motorisés,
- l'implication progressive du locataire (la Société de chasse) pour l'entretien et la gestion hydraulique,
- l'utilisation de deux à trois postes de pêche pour l'essentiel.

Le Jour de la Nuit 2012 : un nouveau bon cru

Pour sensibiliser le grand public à la problématique de pollution lumineuse engendrée par les éclairages des villes, la réserve naturelle participe depuis 2009, avec la commune de La Truchère, à l'opération nationale du Jour de la Nuit. Cette 4^e édition a suscité un fort engouement puisqu'elle a réuni 220 personnes le samedi 13 octobre 2012 à Tournus. Plusieurs structures se sont associées pour organiser visites guidées et animations : la Mairie de Tournus, l'Office de Tourisme du Tournugeois, la Communauté de communes du Tournugeois, le Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus et le Conservatoire. Le pique-nique sous les étoiles, agrémenté de vin doux, fut la cerise sur le gâteau...

À CÔTÉ DE LA RÉSERVE NATURELLE

Projet de convention de gestion pour la Tourbière « des Bruyères »

Suite aux activités d'extraction de la tourbe, la Tourbière « des Bruyères » est devenue aujourd'hui une cuvette marécageuse. Sans étude spécifique, sont déjà relevées sur le site des espèces à forte valeur patrimoniale, déterminantes en Bourgogne : Hottonie des marais, Peucedan des marais, Grande utriculaire, Lentille d'eau à trois lobes, Laïche allongée. 27 espèces d'odonates sont recensées sur le site, soit 40 % des espèces de Bourgogne sur moins de 4 ha, dont trois espèces très rares en Saône-et-Loire. La Rainette verte est également présente. Début décembre 2012, le Conservatoire et la commune de La Truchère se sont rencontrés pour œuvrer à la conservation de cette ancienne tourbière par un projet de convention de gestion.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE BOIS DU PARC (21)

Suivi des populations de Stipe penné et de Liseron des Monts cantabriques

Le deuxième plan de gestion de la réserve naturelle est arrivé à échéance en 2012. Un bilan sera d'ailleurs mené en 2013. Du point de vue des habitats naturels, les enjeux de conservation sur cette réserve concernent notamment les pelouses calcicoles. Malgré leur surface minimale (1 ha soit 2% de la surface de la réserve naturelle), la biodiversité qu'elles renferment est importante.

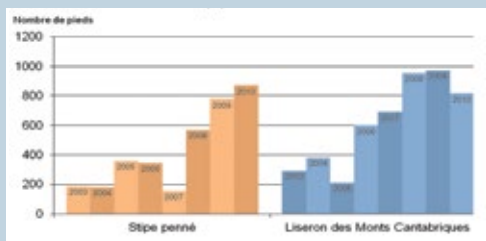


Deux espèces phares attirent l'attention du gestionnaire depuis de nombreuses années : le Stipe penné et le Liseron des Monts cantabriques, deux plantes protégées en Bourgogne, en limite d'aire de répartition, très rares et très localisées à l'échelle régionale.

Suivi des populations de Stipe penné et de Liseron des Monts cantabriques par marquage et comptage des pieds

Toutes les stations du site, situées sur les pelouses les plus sèches et ensoleillées, voire sur des zones de rochers nus telles que les bords de falaise pour le Stipe, sont suivies depuis 2003.

En 2011, les populations étaient en bon état de conservation. Cependant, la dernière campagne de suivi du liseron souligne une baisse des effectifs.



Évolution de la population des deux espèces sur les stations suivies

Globalement, les effectifs augmentent depuis le début du suivi du fait d'une évolution naturelle et non d'une action de gestion. En effet, les secteurs où ces espèces sont localisées présentent de telles conditions que les ligneux ne peuvent s'installer. Aucune intervention n'est donc nécessaire.

Les résultats sont rassurants et les effectifs viables. La dynamique précise des deux populations est inconnue. Le suivi de ces stations doit être complété pour mieux cerner les caractéristiques de leur évolution. La rédaction du troisième plan de gestion de la réserve naturelle sera l'occasion de se pencher sur cela, afin de faire progresser la connaissance de ce site et œuvrer pour la sauvegarde de ces deux espèces patrimoniales.

Les richesses géologiques de la réserve naturelle

En 2012, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle, a été réalisé un inventaire des objets

géologiques remarquables du récif corallien, le long de la coupe transversale offerte par la vallée de l'Yonne. Visites de terrain, rencontre avec un géologue averti et études bibliographiques ont permis de faire ressortir la cohérence et la nécessité d'une prise en compte globale de ces éléments géologiques multiples.

RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES (RNR)

Projet RNR « Tourbières du Morvan »

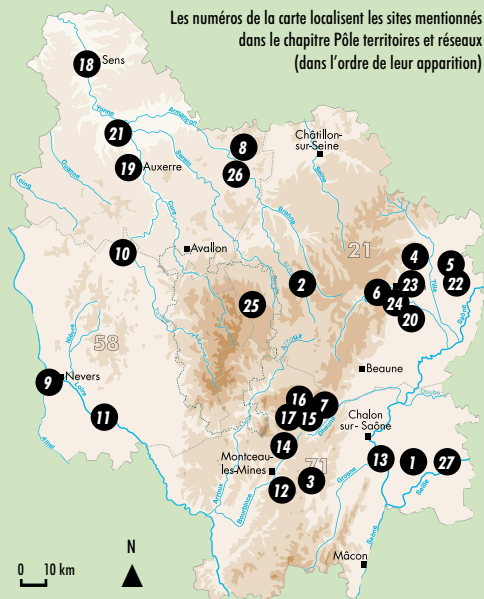
Ce projet concerne une dizaine de tourbières et milieux paratourbeux dont certains sont propriété du Conservatoire. Le dossier de candidature est porté par le Parc naturel régional du Morvan, le Conservatoire et le Conseil général de la Nièvre, assistés pour certains éléments scientifiques par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et la Société d'histoire naturelle d'Autun. Début 2013, il devrait être remis au Conseil régional qui entamera alors une consultation des propriétaires et des ayants-droits afin de recueillir leur accord pour intégrer le périmètre de la réserve. Une fois la réserve créée, un plan de gestion unique des sites concernés verra le jour.

Projet RNR « Loire bourguignonne »

Dans le cadre du projet de création d'une Réserve Naturelle Régionale entre Decize et Saint-Hilaire-Fontaine (58) pour préserver la dynamique fluviale et les pelouses ligériennes, les communes, les propriétaires et exploitants agricoles concernés ont été consultés en 2012 afin de faire émerger l'un des trois périmètres proposés. À l'issue de cette consultation, le projet d'une réserve d'environ 670 ha sera soumis à la Région.



Pelouse à Corynephore en bord de Loire à Decize (58)



Réseaux Mares de Bourgogne, inventaires des zones humides, Natura 2000, etc. Le Pôle territoires et réseaux poursuit le développement de ses actions en faveur de la biodiversité régionale.



RÉSEAUX MARES DE BOURGOGNE

En 2012, le programme Réseaux Mares de Bourgogne a mené plusieurs actions : animation régionale du réseau d'acteurs (échanges de données, conseils de gestion, édition de la lettre d'information n°5 Au fond de la mare, organisation d'un comité de pilotage), sensibilisation du grand public *via* l'opération Fréquence Grenouille (les cinq animations proposées par le Conservatoire ont attiré environ 110 personnes), conception d'un jeu pédagogique, réalisation d'un guide technique sur l'utilisation et l'entretien des mares agricoles en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture, etc. Deux actions territoriales ont également été menées :

• Préservation de mares communes en Bresse bourguignonne (1)

Un appel à projet a été lancé sur le territoire de la Bresse bourguignonne en partenariat avec le Pays et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse pour initier des projets de restauration de mares communes. Suite aux diagnostics de 27 mares effectués par le Conservatoire sur 13 communes, 13 projets sont actuellement à l'étude pour une réalisation prévue en automne 2013.

• Restauration de mares agricoles à Beurizot (2)

Dans la continuité des actions menées ces dernières années dans l'Auxois, une convention de gestion a été signée avec le propriétaire de plusieurs mares à enjeu sur la commune de Beurizot. Après un diagnostic et un suivi pour état zéro avant travaux, le Conservatoire a rédigé un cahier de préconisations techniques pour restaurer chaque mare avec le double objectif de préserver la biodiversité et la ressource en eau. Les travaux ont été réalisés par la Cellule technique à la fin de l'automne (cf. page 6).



Restauration d'une mare à Beurizot

PLAN D'ACTION ZONES HUMIDES

Inventaires complémentaires de zones humides

Ces travaux ont pour but d'améliorer les connaissances sur ces milieux, de les cartographier et à terme d'orienter et de prioriser de façon cohérente des actions pour la conservation des zones humides (prise en compte de ces milieux dans l'aménagement du territoire notamment).



• Bassin versant de la Guye (3)

En 2012, le Conservatoire a débuté un inventaire complémentaire des zones humides sur ce sous-bassin versant affluent de la Grosne, situé au centre de la Saône-et-Loire. Cette première campagne de terrain, orientée vers l'amont du bassin versant, a permis d'identifier et de caractériser plus de 100 zones humides (environ 120 ha). Ce travail se poursuivra en 2013 sur l'ensemble du bassin versant et permettra de définir une stratégie opérationnelle de préservation des zones humides sur ce territoire.



Petite zone humide du bassin versant de la Guye

• Bassin versant de la Tille (4)

Pour la seconde année, le Conservatoire a poursuivi ce travail d'inventaire complémentaire dans le cadre du contrat de bassin de la Tille. 86 zones humides, soit environ 390 ha, ont été identifiées, hiérarchisées et cartographiées suivant une méthodologie bien précise prenant en compte à la fois des critères de biodiversité, de menaces internes à la zone humide (ex : embroussaillage) et de menaces externes (ex : urbanisation du bassin versant).

• Bassins versants de La Bèze et de l'Albane (5)

En 2012, ces nouveaux bassins versants de 250 km² au total, qui abriteront une centaine de zones humides fonctionnelles, sont venus s'ajouter au Plan régional d'action en faveur des Zones humides du Conservatoire. 30 zones humides ont été identifiées et cartographiées cette année. Le premier constat est alarmant : les profondes modifications du bassin ces dernières décennies ne laissent que peu de place pour les zones humides qui ne s'expriment plus qu'en périphérie des grands étangs forestiers.

• Bassin versant de l'Ouche (6)

En 2012, les prospections ont ciblé l'amont du bassin, après une réunion de prélocalisation participative avec des élus. Ainsi 1 000 ha de zones humides potentielles ont été parcourus, permettant d'en retenir 200 ha. Le travail sur le secteur en aval est déjà entamé avec une première réunion avec les élus.

• Bassin versant de l'Arroux (7)

Depuis 2011, le Conservatoire réalise un important travail d'inventaire des zones humides sur le bassin versant de l'Arroux en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or. À l'issue de deux années, plus de 150 zones humides ont été identifiées, représentant 400 ha. Des plantes comme l'Orpin velu, le Scirpe pauciflore, le Souchet comprimé et le Troscaret des marais ont été (re)découvertes.

Observatoire de zones humides RHOMEO

Après trois années de test, le programme d'observatoire des zones humides sur le territoire de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse voit la fin de sa première phase de déploiement sur la région Bourgogne. 14 sites - tests, parmi les quelques 200 sites répartis sur cinq régions, ont été suivis entre 2010 et 2012 par le biais de divers indicateurs biotiques et abiotiques. En 2013, les divers protocoles testés et le choix des indicateurs à suivre seront à valider.

APPUI NATURA 2000

Élaboration des barèmes

pour les contrats Natura 2000 en Bourgogne

Les contrats Natura 2000 en Bourgogne seront désormais financés, au choix, soit sur la base de ces barèmes, soit sur devis. Le Conservatoire a proposé à la DREAL Bourgogne de contribuer à l'élaboration des barèmes. En 2012, deux réunions de comité de pilotage ont permis d'arrêter les barèmes pour 9 contrats Natura 2000. L'arrêté régional pour leur application paraîtra début 2013.

Appui technique aux animateurs Natura 2000

Fort de son expérience en matière de gestion des milieux naturels, le Conservatoire a proposé en 2012 un soutien technique aux animateurs Natura 2000 de la région : conseils sur des questions techniques de gestion, analyse des besoins des animateurs dans



leur quotidien, etc. Dès 2013, des actions seront mises en place en réponse à ces demandes.

Site Natura 2000 « Marais alcalin et prairies humides de Baon » (8)

Le comité de pilotage a validé le Document d'Objectifs en 2012.

Suivi écologique des contrats Natura 2000 sur les Vallées de la Loire et de l'Allier (9)

Dans le cadre de l'animation du réseau Natura 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier, le Conservatoire a été missionné pour réaliser un suivi écologique des sites faisant l'objet de travaux de gestion *via* un contrat Natura 2000. L'objectif est d'accompagner la mise en œuvre d'opérations d'entretien et de restauration de milieux ouverts et de déterminer dans quelle mesure elles contribuent au maintien ou au rétablissement des habitats naturels visés. En 2011 et 2012, ces suivis ont débuté sur cinq sites situés sur les communes de Mesves-sur-Loire, Marzy, Challuy et Nevers.

Élaboration du Document d'Objectifs sur le site Natura 2000 « Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy » (10)

En 2011, la Communauté de communes du Val du Saucay (structure porteuse) a confié l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) de ce site au Conservatoire. Localisé à l'extrême nord du département de la Nièvre, il s'étend sur 533 ha éparpillés en 14 entités indépendantes qui correspondent soit à des buttes témoins, soit à des parties de coteaux ou de pentes. Ces différents éléments typiques d'un paysage de coteaux calcaires sont caractérisés par une mosaïque de milieux ouverts secs (pelouses calcicoles et végétation des dalles et falaises calcaires) et des forêts calcicoles (les hêtraies-chênaies).

Après avoir dressé un état des lieux du site et suite à différentes réunions de concertation, plusieurs objectifs et mesures de gestion ont été définis de manière à assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire. Le redéploiement d'une activité pastorale sur les pelouses calcicoles constitue un des enjeux majeurs du site face aux problématiques de fermeture et d'embroussaillage qui condamnent ces milieux secs relictuels à la disparition. Le DOCOB sera soumis à validation du Comité de pilotage début 2013.

ANIMATION DES MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISÉES (MAEt)

Vallées de la Loire et de l'Allier (9)

Le bilan quantitatif des campagnes de MAEt a été réalisé en 2012. Au total, 29 % du site Natura 2000 sont couverts par une MAEt. C'est ainsi que 1 575 ha de prairies, 90 ha de pelouses et 263 ha de cultures ont été engagés en faveur de la biodiversité. Le bilan qualitatif devrait se faire en 2013.



Pelouse de bord de Loire

F. Jeandernand - CENB

Val de Loire (11)

2012 a été l'année du bilan des campagnes de MAEt qui ont été réalisées sur le Val de Loire de 2008 à 2011. Au total, 68 % du site Natura 2000 sur la partie bourguignonne ont été contractualisés. Ces MAEt ont permis de restaurer ou d'entretenir une grande partie des pelouses ligériennes.

Site Natura 2000

« Étangs à Cistude d'Europe du Charolais » (12)

En 2012, une campagne de MAEt, portée par le Conservatoire en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, a permis la contractualisation de 78 ha de prairies et cultures et de deux mares, soit environ 20 % des surfaces contractualisables du site. La commune de Martigny-le-Comte a été désignée comme structure animatrice du site.



LE PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS (PRA) EN FAVEUR DE LA CISTUDE D'EUROPE

Cette troisième année de mise en œuvre du PRA, piloté par la Société d'histoire naturelle d'Autun, a vu la réalisation de diagnostics écologiques sur trois étangs de Bourgogne afin de mieux comprendre l'écologie de cette tortue.

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Plan de gestion de la Côte Verte à Sennecey-le-Grand (71)

La restauration du pierrier de la Côte Verte, propriété de la commune de Sennecey-le-Grand (71), est financée par Holcim, dans le cadre de mesures compensatoires. 2012 a été la troisième année de mise en application du plan de gestion rédigé par le Conservatoire en 2009 : arrachage de végétaux exotiques et suivi des travaux de débroussaillage effectués à l'automne 2010 et 2011.

Notices de gestion du marais du « Pont des Morands » et des Carrières de la Lie (71)

Le Syndicat Intercommunal d'Étude et d'Aménagement de la Bourbince a récemment acquis le marais du « Pont des Morands » situé sur les communes de Montchanin et Saint-Eusèbe (71). Dans sa démarche d'assistance à maître d'ouvrage, le Conservatoire a rédigé une notice de gestion afin de définir les actions à mettre en œuvre dans les prochaines années pour assurer la pérennité de cette zone humide de 15 ha. De même, le Conservatoire a guidé l'Association des Carrières de la Lie dans la rédaction d'une notice de gestion et d'interprétation.

Tourbière de Fontaine Sainte à Saint-Sernin-du-Bois (15)

Suite au diagnostic écologique effectué par le Conservatoire en 2011, plusieurs actions ont été mises en place en 2012 : signature d'une convention de gestion entre la Communauté Urbaine Creusot-Montceau et le Conservatoire, animation grand public, travaux d'arrachage des saules, mise en place d'un sentier sur pilotis.

Notice de gestion des étangs de Saint-Sernin-du-Bois (15)

2011 et 2012 ont constitué les premières années de mise en place de la notice de gestion de ces plans d'eau en concertation avec l'ensemble des acteurs : fauche tardive des berges, animation et sensibilisation des habitants de la commune, etc.



Les étangs de Saint-Sernin-du-Bois

P. Norteghem

Mise en valeur de la biodiversité de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau

Plusieurs étangs et la Tourbière de Fontaine Sainte vont bénéficier de panneaux d'interprétation formant ainsi un réseau de sites pour découvrir la diversité des milieux naturels du territoire de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau.

Plan de gestion de l'Étang de la Noue (16)

La mise en place du plan de gestion proposé en 2009 par le Conservatoire en concertation avec Veolia Eau, gestionnaire du site, se poursuit ainsi que l'évaluation des actions réalisées.

Notice de gestion du réservoir du Haut-Rançon, Antully et Marmagne (17)

Ce réservoir destiné notamment à la consommation humaine appartient à la Communauté Urbaine Creusot-Montceau. Le Conservatoire a été sollicité pour élaborer une notice de gestion prenant en compte les enjeux liés à la biodiversité dans la gestion de la ressource en eau.



POUR UNE PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA POLITIQUE CANAUX DU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

En cette fin d'année 2012, le Conservatoire a approfondi le travail de deux stagiaires concernant la biodiversité liée aux canaux et réservoirs bourguignons et la politique touristique du Conseil Régional dans ce domaine. Il a orienté son étude sur un bilan de l'intérêt écologique des canaux et réservoirs en termes de biodiversité et en termes de découverte nature.

ATLAS DES PELOUSES CALCAIRES DE BOURGOGNE

Fruit de quatre années de prospection de terrain et de travail de cartographie par photo-interprétation, l'Atlas cartographique des pelouses calcaires de Bourgogne est terminé. Faisant état de plus de 8 600 ha de pelouses calcaires sur la région, l'Atlas dresse un état des lieux géographique de ces milieux.

COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS

Retrouvez le Conservatoire sur Facebook

Depuis 2012, la page Facebook du Conservatoire vous informe sur l'actualité et les actions du Conservatoire : pour « aimer », réagir ou commenter. Rendez-vous sur la page **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne** !

Dans les gazettes...

Radio, journaux, télé, presse en ligne... les actions et actualités du Conservatoire sont relayées dans la presse régionale (et parfois nationale). Alors ouvrez l'œil ! Et n'hésitez pas à nous signaler un article qui aurait pu nous échapper pour la revue de presse annuelle du Conservatoire !

Tenue de stands

Le Conservatoire a été présent sur plusieurs manifestations au cours de l'année 2012, avec ou sans appui des bénévoles : les Récid'Eau à Sens (18), la Journée Mondiale des Zones Humides à Auxerre (19), le salon de photographie animalière « Images

Plaine Nature » à Longecourt-en-Plaine (20), les 100 ans de la LPO à Joigny (21), la Foire aux Plantes Rares à Bézouotte (22), le salon photo à Chevigny-Saint-Sauveur (23), la conférence « les Chauves-Souris de Bourgogne » à Fénay (24), les Rencontres Bourgogne-Nature à Saulieu (25).

La participation du Conservatoire à des manifestations est importante afin de faire découvrir ses actions et ses missions et de sensibiliser le public à la protection de notre patrimoine naturel.

6^e Rencontres de Territoires

Organisées cette année en partenariat avec le Pays du Tonnerrois et le Syndicat Mixte pour la Réalisation des Travaux d'Aménagement de la Vallée de l'Armançon (SIRTAVA), les Rencontres de Territoires 2012 se sont tenues le 18 octobre en salle à Ancy-le-Franc (26) en présence de 80 personnes, et le 20 octobre lors des quatre animations dédiées au patrimoine naturel du Tonnerrois qui ont attiré plus de 60 visiteurs.

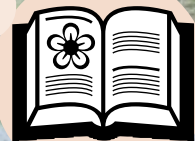


Visite de la carrière d'Angy lors des Rencontres de Territoires du Tonnerrois

C. Foutel - CENB

Actes des Rencontres de Territoires Bresse bourguignonne

En octobre 2011, la ville de Louhans-Chateaurenaud (27) a accueilli les Rencontres de Territoires Bresse bourguignonne. Le Conservatoire a travaillé en 2012 à mettre en forme les multiples interventions et échanges qui ont eu lieu à cette occasion. Ces actes seront disponibles en 2013.



En bref...

LES ARRIVÉES AU CONSERVATOIRE



Julie BLANC est arrivée le 1^{er} octobre au Conservatoire dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour deux ans pour préparer son diplôme de BTS Gestion et Protection de la Nature. Sensible aux problématiques environnementales, Julie est notamment intéressée par l'ornithologie et les animations nature. Basée à la Maison de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle, elle accompagne le garde-animateur dans ses suivis scientifiques. Elle travaille également sur le dossier pédagogique de la réserve naturelle, les animations scolaires en salle à mettre en place, les suivis scientifiques, la cartographie des espèces végétales de l'étang Fouget, l'entretien courant, etc.



En février 2013, une nouvelle recrue arrivera au Conservatoire en tant que Chargée de mission Natura 2000. **Sandra DOBIGNY** a déjà une solide expérience de 14 ans dans le domaine de la protection de la nature, notamment la gestion des zones humides et des sites Natura 2000, en France comme à l'étranger : chef de projet écologue pour le bureau d'étude Biotope, conservatrice de réserves naturelles et de parc naturel régional au Royaume-Uni, en Écosse et aux Iles Shetlands. Au Conservatoire, Sandra sera basée à la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire et assurera principalement l'animation du site Natura 2000 de la Vallée de la Loire entre Imphy et Decize et de deux autres réseaux de sites Natura 2000.

LA FÉDÉRATION FAIT SON TOUR DE FRANCE

Les représentants de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ont programmé en 2013 un tour de France des Conservatoires pour mieux connaître ceux qui travaillent quotidiennement à protéger les sites naturels dans toutes les régions.

Christophe Lépine, secrétaire général, et Marc Maury, Directeur Développement Réseau & Actions Internationales, s'arrêteront dans nos locaux le 5 février pour réfléchir et échanger sur la collaboration entre Conservatoire et Fédération.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette année, notre Assemblée Générale aura lieu dans la Nièvre sur les bords de la Loire. Après une matinée en salle pendant laquelle seront présentés les différents rapports, nous nous retrouverons sur le site des Brocs. Nous partagerons un repas convivial puis l'après-midi sera consacré à différentes animations autour du thème du pâturage : visite du site, dialogue avec le berger, animation pour les enfants, etc.

Vous recevrez naturellement une invitation pour cet événement dont la date n'est pas encore arrêtée.

CŒUR DE SABOT

Désormais, il y aura un seul Cœur de Sabot par an pour présenter un bilan complet des actions de l'année.

L'ensemble du personnel des différents Pôles a participé à la rédaction de ce document.

Nous remercions nos partenaires financiers : Europe, DREAL Bourgogne, Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre, Conseil Général de la Saône-et-Loire, Agence de l'eau Seine-Normandie et Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.